

Les points 10, 11 et 12 font l'objet d'un vote global.

Délibérations CA 2019/05/07 – 8 à 10

Point 10 de l'Ordre du Jour

BILAN 2018 du PLAN D'ACTION du CONTROLE INTERNE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 7

Délibération CA 2019 05 07 - 8

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le bilan 2018 du plan d'action du Contrôle Interne.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 10 MAI 2019**

Point 11 de l'Ordre du Jour

PLAN D'ACTION 2019 du CONTROLE INTERNE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 8

Délibération CA 2019 05 07 - 9
Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité du plan d'action 2019 du Contrôle Interne.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019


 Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 10 MAI 2019**

Point 12 de l'Ordre du Jour :

ADMISSIONS en NON-VALEUR
Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 9

Délibération CA 2019 05 07 - 10
Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration proposent à l'unanimité d'admettre en non-valeur les créances à hauteur de : **187 851,32 €**.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019


 Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 10 MAI 2019**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **7 MAI 2019**

Les points 13, 14 et 15 sont soumis à un vote unique.

Délibérations CA 2019/05/07 – 11 à 13

Point 13 de l'Ordre du Jour

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2019 : DEMANDE de PUBLICATION au FIL de L'EAU d'un POSTE de MCF

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 10

Délibération CA 2019 05 07 - 11

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la demande de publication au fil de l'eau d'un poste de MCF dans le cadre de la campagne d'emplois 2019.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **10 MAI 2019**

Point 14 de l'Ordre du Jour

PROLONGATION de la PHASE D'EXPERIMENTATION du TELETRAVAIL

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 11

Délibération CA 2019 05 07 - 12

La phase d'expérimentation porte sur la période 1^{er} janvier 2019 - 31 août 2019 et concerne 89 télétravailleurs.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la prolongation de la phase d'expérimentation du télétravail sur la période 1^{er} septembre 2019 – 31 décembre 2019, dans les mêmes conditions et selon les mêmes caractéristiques (délibération du 10 juillet 2018).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président

Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 10 MAI 2019**

Point 15 de l'Ordre du Jour :

MODIFICATION de la COMPOSITION de la COMMISSION "TEMPS DE TRAVAIL"

Document transmis aux

Au terme des 3 années de mandat à la commission de temps de travail, il est proposé d'opérer une modification afin d'établir une composition comptant autant de représentants des personnels que de listes élues au sein de chaque instance (CT et CHSCT), à l'issue des élections professionnelles du 6 décembre 2018, soit :

« Composition de la commission de temps de travail :

Elle est composée comme suit :

- 6 un représentant des personnels par liste siégeant au CT,
- 6 un représentant des personnels par liste siégeant en CHSCT,
- 6 les représentants de l'administration : le/la vice-Président(e) chargé (e) des ressources humaines de l'établissement, le/la Directeur/Directrice Général (e) des Services, le/la Directeur/Directrice des Ressources Humaines et 4 autres membres désignés par le/la vice-Président(e) chargé(e) des ressources humaines. ».

Les autres dispositions du III. du règlement de gestion du temps de travail des personnels BIATSS restent inchangées.

Délibération CA 2019 05 07 - 13

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la Modification de la composition de la commission "Temps de Travail".

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président

Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **10 MAI 2019**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **7 MAI 2019**

Les points 16, 17, 18 et 20 font l'objet d'un vote groupé.

Le point 19 sera voté séparément.

Délibérations CA 2019/05/07 – 14 à 17

Point 16 de l'Ordre du Jour

DATES de FERMETURE de L'ÉTABLISSEMENT pour 2019-2020

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 12

Délibération CA 2019 05 07 - 14

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les dates de fermeture de l'Établissement pour 2019-2020.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **10 MAI 2019**

Point 17 de l'Ordre du Jour

MODIFICATION de la CHARTE INFORMATIQUE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 13

Délibération CA 2019 05 07 - 15

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification de la Charte Informatique.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 10 MAI 2019**

Point 18 de l'Ordre du Jour :

STATUTS de L'EA 7300 STRESS, IMMUNITIY, PATHOGENS (SIMPA)

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 14

Délibération CA 2019 05 07 - 16

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les statuts de l'EA 7300 Stress, Immunity, Pathogens (SIMPA).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 10 mai 2019**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 7 mai 2019**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 10 mai 2019**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

Point 20 de l'Ordre du Jour :

RENOUVELLEMENT de DEUX (2) MEMBRES au sein du CONSEIL de GESTION de la FONDATION UNIVERSITAIRE NIT

Document transmis aux Administrateurs

Délibération CA 2019 05 07 - 17

Délibération :

Sur proposition du Président, les membres du Conseil d'Administration désignent à l'unanimité :

- **M. Michel FICK**, vice-président en charge des partenariats socio-économiques et du développement territorial ;
- **M. Christophe SCHMITT**, vice-président en charge de l'entrepreneuriat et l'incubation.

pour siéger, au titre du collègue « Établissement » au sein du conseil de gestion de la Fondation universitaire NIT.

Le mandat des membres du conseil de gestion a une durée normale de 4 ans. Il prendra fin de manière anticipée lors de la disparition juridique de la fondation universitaire NIT et la création de la fondation de coopération scientifique (si elle est décidée).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	19
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 9 mai 2019



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **10 MAI 2019**